

Le temps du travail dicte-t-il l'emploi du temps des citoyens ? *©

par Jean-Yves Boulin

sociologue, chercheur au CNRS - IRIS - Université Paris Dauphine

Au fur et à mesure que s'applique la loi sur les 35 heures, de nombreuses interrogations étrangères à ses ambitions se posent. Les bilans successifs, principalement centrés sur les thématiques de l'emploi, de l'organisation du temps de travail ou encore des processus de négociations, ont cependant peu à peu fait une place aux perceptions du processus en cours par les salariés et aux impacts de la RTT (réduction du temps de travail) sur leurs modes de vie et leurs usages du temps. Bien plus, des enquêtes spécifiques ont récemment porté sur les conséquences de la RTT sur les modes de vie, sur les comportements en matière de tourisme et de loisirs, sur la conciliation entre vie au travail et vie familiale voire, au-delà, entre travail et hors travail.

Dans la ligne de ce qu'avait déjà souligné William Grossin, les développements de la flexibilité du travail sont source d'inadéquation entre le temps de travail et les autres temps sociaux, entre le temps personnel (les " équations temporelles ") et les rythmes sociaux dominants. La seconde loi Aubry avait elle-même intégré cette dimension à travers l'alinéa 7 de son article 1er qui incitait les collectivités locales à harmoniser les horaires des services publics avec les nouvelles formes d'organisation du temps de travail produites par les

entreprises, suivant en cela l'exemple italien des politiques des temps de la ville.

À l'origine de ce déplacement des préoccupations qui, soulignons-le, envisagent les évolutions des usages du temps essentiellement au regard des transformations du temps de travail, se situe le constat d'une croissance du temps hors travail et d'une diversification des horaires et des rythmes de travail. Un chercheur comme Roger Sue avait invoqué la diminution séculaire de la durée du travail pour avancer l'idée d'une société désormais dominée, et partant rythmée, par le temps libre. Paul Yonnet, à juste titre, avait invalidé cette thèse en soulignant d'une part que la vie sociale continue d'être structurée par le travail, et d'autre part qu'une confusion était opérée par Roger Sue entre temps libéré du travail, notamment par la RTT, et temps libre : en réalité, celui-ci n'est qu'une partie du temps hors travail, ce dernier étant également constitué par des activités et des rythmes contraints, notamment les rythmes scolaires. C'est ce débat que nous voudrions reprendre et approfondir ici en nous interrogeant sur les conséquences tant de la diminution de la durée du travail que de la diversification de ses rythmes sur l'articulation entre les différents temps sociaux.

De l'organisation industrielle du temps...

Ce serait une erreur de penser que le travail appréhendé comme élément structurant de la vie sociale des individus ou de certaines catégories sociales n'est apparu qu'avec le XIXème siècle et la révolution industrielle. Nous savons, au moins depuis l'Antiquité, que certaines catégories ont vu leurs rythmes de vie cadencés par le travail, par un travail prescrit par un employeur ou un maître. Evans-Pritchard, analysant le sens du temps chez les Nuer, a bien mis en évidence que chez certains peuples " primitifs ", la mesure du temps est liée à des processus familiers du cycle du travail ou à des tâches domestiques. De même, les rythmes de vie des paysans sont longtemps demeurés inscrits, et le

sont toujours dans une certaine mesure, dans une logique de vie dominée par le travail. Mais leur activité était fortement dépendante du rythme des saisons et de celui de la journée. Bien plus, l'organisation sociale du temps, la succession des différentes activités étaient le produit d'une multiplicité de donneurs de temps, temps religieux, temps cyclique, temps prescrit du travail, temps de la fête, etc. Encore au Moyen âge, nous rappelle Jacques Le Goff, la discipline réelle du travail imposée par les patrons des grandes draperies et des premières manufactures devait, par exemple, composer avec le temps religieux : plus de cent jours fériés étaient ainsi chômés au cours de

* Extrait de "Le quotidien urbain" - Essais sur les temps de la ville, sous la direction de Thierry Paquot, Editions La découverte/Institut des villes - 2001

l'année. À tel point que les employés eux-mêmes revendiquaient l'abolition de ces jours fériés qui venaient amputer leur revenu. Ce n'est que progressivement, avec la fulgurante révolution technologique du XIX^{ème} siècle, que le travail est venu rythmer de façon dominante toute la vie des citoyens.

Le XIX^{ème} siècle est désigné par l'ensemble des historiens du travail comme le moment de construction d'une discipline du travail qui revêt un double aspect, à la fois quantitatif et qualitatif. Quantitatif dans la mesure où, avant même l'établissement d'un processus de rationalisation du travail, c'est une prodigieuse mécanique disciplinaire qui s'est installée rivant à la machine, parfois dès l'âge de huit ans et bien souvent jusqu'à la fin de leur vie, ouvriers et ouvrières, entre treize et quinze heures chaque jour et ce six jours sur sept ! Certes, des disparités existaient entre les différents secteurs d'activité, mais tous accaparaient le plus de temps possible, la moyenne annuelle du temps de travail ayant été constamment supérieure à 3 000 heures au cours du XIX^{ème} siècle.

Qualitatif, en ce sens qu'il a débouché sur une modification des représentations du temps ainsi que sur un processus de remodelage de l'espace et de l'environnement qui marquent l'affirmation de l'ombre portée du travail sur l'ensemble de la vie sociale et sur les lieux de vie. Dorénavant, toutes les fonctions habituelles d'une ville se dissolvent dans le travail, l'absence d'équipements et de services y est flagrante, le seul rythme des habitants, leur seule " atmosphère " est celle du travail : " Denain est-il vraiment une ville ? Cette agglomération n'est-elle pas plutôt un vaste atelier ? ", se demande-t-on en 1906. La présence d'équipements et de services ne suffit d'ailleurs pas à conférer à ces cités le statut de ville dans la mesure où le mouvement de moralisation issu des analyses des hygiénistes débouchera sur des cités dotées de l'essentiel des services (écoles, commerces, buanderies, estaminets, etc.) placés entièrement sous le contrôle des employeurs.

Toute l'histoire du XIX^{ème} siècle est d'abord celle de ce moment où " le capital était en pleine orgie " (Marx), puis elle fut celle de la lutte sociale pour la diminution de la journée de travail et enfin, pour se dégager de l'obligation usinière et goûter à une vie hors du travail.

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, en effet, la revendication de la baisse de la journée de travail n'était pas articulée à la seule notion de loisir, mais

surtout à l'objectif de la préservation d'un véritable temps social hors travail, appréhendé non comme un résidu du travail, mais comme une composante à part entière de la vie. La revendication radicale d'un temps libre important constitutif de l'identité des individus prônée dans Le Droit à la paresse de Paul Lafargue a été portée par le mouvement ouvrier, notamment par les Knights of Work qui, à l'orée des années vingt aux États-Unis, militaient pour la journée de six heures.

L'assignation de moments dévolus aux loisirs et plus généralement aux autres temps sociaux, nettement séparés du temps de travail, nous paraît avoir été une tendance lourde de la construction de la société industrielle et de sa rationalisation progressive qui a fonctionné sur le mode de la séparation : clivages entre temps de travail et temps hors travail, entre espace public et espace privé, entre les temps de la formation, du travail professionnel et de la retraite. La séparation entre travail et hors travail s'est affirmée à travers un processus d'assignation temporelle et spatiale de ces différentes activités, en même temps qu'une individualisation/atomisation des usages sociaux du temps se développait. On a ainsi pu observer le passage de loisirs collectifs, en général peu séparés, voire même ancrés dans le territoire du travail (parcs de loisirs et développement de loisirs populaires au cœur des villes industrielles) vers des loisirs de plus en plus éloignés (les bords de mer, de rivière, la montagne, etc.) et davantage individualisés et centrés sur le foyer.

Cette organisation sociale du temps qui prédomine encore largement dans les sociétés développées a été façonnée d'abord par la discipline du temps, issue de la révolution industrielle et de ses développements ultérieurs. C'est en effet autour du temps de travail que toute la vie sociale s'est organisée, à partir de lui que se sont cristallisés et sédimentés les comportements ainsi que les représentations sociales et culturelles du temps. Le temps de travail a produit une taylorisation du travail mais également du non-travail, à laquelle le loisir n'a pu échapper. Le dégagement progressif du temps libre par la RTT a conduit à la constitution d'un temps de loisir et de distraction, planifié, organisé, progressivement industrialisé et standardisé qui, selon Alain Corbin, " ne diffère du temps initial de la modernité que par l'absence de travail ". On pourrait développer le même raisonnement de l'intrusion de la discipline du travail dans les autres sphères de la vie sociale, qu'il s'agisse du temps de l'éducation, l'école ayant

constitué au XIX^{ème} siècle le premier vecteur d'imposition de cette discipline, ou encore de l'accomplissement des tâches domestiques à travers l'éducation des filles et le développement d'écoles ménagères.

Cette discipline du temps qui s'est progressivement imposée au cours du siècle passé s'est accompagnée d'une division des tâches et des espaces et a conduit à une double synchronisation des activités et des temps. Tout d'abord, une synchronisation par la succession des activités qui fait dépendre les usages du temps hors travail de l'organisation des horaires de travail. En effet, l'essentiel des services de loisirs et des activités socioculturelles fonctionne selon un régime temporel dessiné en fonction des horaires de travail de la majorité de la population salariée, et se situe donc aux marges des temporalités de travail, le soir, le week-end et durant les périodes de congés. Les horaires de la télévision, principale activité de loisir des populations des sociétés développées, sont symptomatiques de cette organisation sociale du temps, notamment lorsque l'on observe la notion de prime time dont l'horaire varie d'un pays à l'autre en fonction des habitudes de travail. Les temporalités et les modes d'organisation de certains services, principalement les transports, répondent au même principe de fonctionnement d'une forte synchronisation des modes et des horaires des transports publics avec les horaires de travail. Ensuite, une synchronisation par la division sociale du travail entre les genres (homme/femme) à travers la dissociation formelle entre l'usine et le foyer, processus initié, ainsi que nous l'avons vu, dès

la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et parachevé à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le modèle du breadwinner, l'homme actif occupé et la femme au foyer, s'est ainsi imposé comme un moyen de résoudre le problème de l'accès aux activités de services qui fonctionnent dans leur grande majorité sur le même mode temporel que les autres activités économiques (éducation, services publics et administratifs, l'essentiel des services financiers et commerciaux, nombreux services socioculturels, etc.). Ce modèle était également adéquat à la prise en charge des enfants en dehors des horaires scolaires ainsi qu'à celle des personnes dépendantes, mais il plaçait les femmes et les hommes dans une forte asymétrie au regard de la citoyenneté et il n'a pas résisté, dans la majorité des pays européens, à la volonté d'émancipation des femmes qui sont entrées massivement sur le marché du travail au tournant des années soixante / soixante-dix.

Cette forte synchronisation des comportements, associée à une assez faible désynchronisation des activités, génère des dysfonctionnements sociaux repérables dans les domaines de la mobilité (embouteillages), des loisirs (surfréquentation à certaines périodes, week-end et vacances et coûts indexés sur ces variations de fréquentation) et plus généralement de la vie quotidienne (augmentation des temps d'attente). Elle est à l'origine du sentiment largement partagé d'une pénurie de temps et suscite une forte aspiration à une plus grande maîtrise des structures temporelles.

... et de sa déstabilisation

Cette organisation sociale du temps est à présent interrogée et contestée par les évolutions mêmes des sociétés.

Une première série d'évolutions renvoie au domaine du travail et constitue une des raisons de l'intérêt croissant porté aux temps sociaux et à la relation entre le temps de travail et les temps hors travail. En effet, trois grandes mutations du travail affectent cette relation :

- le changement du contenu du travail qui tend à devenir de plus en plus immatériel. Ce phénomène est accentué par la tendance actuelle au développement de la polyvalence. Se départir du

travail est moins aisé qu'auparavant, d'autant que l'habitat recèle désormais des technologies (ordinateur individuel, accès à Internet) qui peuvent replonger l'individu dans l'univers du travail, tandis que d'autres technologies telles que le téléphone ou l'ordinateur portables se déplacent avec lui d'un univers à l'autre ;

- l'intensification et la densification du temps de travail. La densification est liée au phénomène précité de la polyvalence qui vient alourdir la charge mentale du travail tandis que l'intensification résulte du phénomène désormais bien connu de l'orientation du travail par la demande et de la tendance à vouloir répondre à celle-ci dans les

délais les plus courts (juste à temps). Le processus d'intensification semble également être accéléré par la RTT en touchant cette fois-ci à la dimension objective du temps de travail (ratissage des pauses, augmentation de la productivité horaire, etc.) sans que l'on puisse encore réellement en prendre la vraie mesure ;

- les développements de la flexibilité du temps de travail : horaires décalés plus tôt le matin ou plus tard le soir, travail du week-end, annualisation, modulation des horaires, etc. Le développement de ces horaires atypiques contribue également à brouiller les frontières entre travail et hors travail, mais cette fois-ci dans une compréhension chronologique du phénomène. En effet, l'abandon progressif d'un horaire et d'une organisation du temps de travail standard, qui caractérisaient le modèle industriel, habituel, remet en cause les assignations temporelles des activités qui en avaient résulté.

De façon assez paradoxale, l'ensemble de ces caractéristiques modernes suggère un retour vers le XIXe siècle : difficulté à établir des frontières claires entre le travail et le hors-travail, caractère hétérogène du temps de travail, retour vers un temps de travail cyclique notamment avec

l'annualisation ou le développement de la précarité, évaluation du travail par la tâche effectuée et non par le temps passé. Il est toutefois nécessaire ici de pointer fortement les différences : celles-ci sont immédiatement sensibles dès lors que l'on considère, seconde série de facteurs, le mode d'activité des femmes qui se sont portées de façon massive sur le marché du travail et qui, justement, contribuent à l'émergence du hors-travail dans l'analyse du travail. Le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans, c'est-à-dire celles qui ont des enfants, est passé de 41,5 % à 80 % entre 1962 et la fin des années quatre-vingt-dix. Associée à la transformation des structures familiales (contraction de la taille des foyers jusqu'aux familles monoparentales, dont le nombre s'est accru de près de 50 % entre 1983 et 1996 et représente 15 % des familles françaises, et multiplication des foyers bi-actifs), l'inscription massive des femmes sur le marché du travail remet en cause le principe de la synchronisation par la spécialisation des rôles sexués tout comme la diversification des temps travaillés déstabilise celui de la synchronisation par la succession des activités. Et ce d'autant plus qu'en France les femmes travaillent à temps plein, ce qui limite la fonction d'"amortisseur social" opérée par le temps partiel dans les pays scandinaves ou les Pays-Bas.